

# campus connecté

Dossier de presse

## Étudier dans tous les territoires

# Édito

Ces derniers mois, une vitalité démocratique nouvelle a traversé notre pays à l'occasion du Grand Débat national. Les échanges dont il a été l'occasion ont permis de faire émerger un motif de préoccupation majeur pour nos jeunes : dans de nombreux territoires, ils voient leurs ambitions contrariées et leur avenir mis à mal par un manque de mobilité. Dans le département de l'Ardèche, un bachelier sur deux ne poursuit pas d'études dans l'enseignement supérieur.

Le Président de la République a affirmé sa volonté de lutter contre ces déterminismes par la refondation de notre pacte territorial. Sur le plan de la formation, cela implique d'offrir de nouvelles possibilités de mobilité à notre jeunesse, de lui ouvrir de nouveaux horizons. Nous avons décidé de nous saisir de ce sujet majeur pour redonner à chacun des leviers d'autonomie et les moyens de son émancipation.

Recréer de la mobilité implique deux actions ambitieuses et coordonnées. Il faut d'abord encourager la mobilité des futurs étudiants en contribuant à lever les obstacles matériels qu'ils rencontrent. C'est le sens de l'aide à la mobilité inter-académique qui sera proposée aux nouveaux bacheliers dès cette année. Elle permettra aux nombreux étudiants qui le souhaitent de se projeter plus sereinement dans un autre territoire que celui où ils ont étudié auparavant. Au-delà des personnes, et pour favoriser une véritable mobilité, les formations doivent également être plus mobiles. Déployer nos formations directement auprès des jeunes, au sein même des territoires dans lesquels ils vivent et dans lesquels ils se projettent à court terme, c'est leur permettre de dépasser des barrières psychologiques qui contrarient leur mobilité. Battre en brèche l'autocensure et la peur de l'échec, c'est l'objectif des campus connectés que je suis heureuse de lancer aujourd'hui.

Dès la rentrée prochaine, 12 campus ouvriront leurs portes et un treizième sera labélisé par l'État. D'ici à 2022, nous nous fixons l'objectif de 100 campus connectés répartis sur l'ensemble du territoire. Plutôt que de prédéfinir un nombre d'étudiants accueillis, je préfère un objectif plus constructif et soucieux des ambitions de chacun : nous souhaitons 100 % de réussite aux examens dans les campus connectés.

Chaque campus proposera des diplômes nationaux, comme des licences ou des BTS dispensés par nos établissements d'enseignement supérieur. Pour donner toutes les clefs de la réussite aux jeunes de nos territoires, ils seront accompagnés par des « coaches », des conseillers rompus aux exigences de l'enseignement supérieur et capables de motiver ceux qui douteraient, autant que d'animer les campus dans leur ensemble. Ces sites seront des lieux ouverts, conviviaux et inclusifs grâce à l'engagement fort des collectivités locales aux côtés de l'État.

Tous ensemble, nous œuvrons ainsi pour la vitalité de nos régions, par l'enseignement supérieur et au service de notre jeunesse.

**Frédérique Vidal**

Ministre de l'Enseignement supérieur,  
de la Recherche et de l'Innovation

## Soutenir l'ambition des bacheliers, un enjeu territorial majeur

Les campus connectés ont pour objectif de donner à toutes celles et ceux qui veulent réussir dans l'enseignement supérieur, au plus près de chez eux, les moyens de **surmonter les barrières géographiques, urbaines et sociales** qui créent des inégalités de destin.

Le campus connecté est un outil qui associe à la souplesse de l'enseignement à distance un tutorat individuel et collectif afin de mieux accompagner les étudiants les plus éloignés des pôles universitaires dans le premier cycle de l'enseignement supérieur. Inspiré de modèles existant au Canada, en Espagne et expérimentés en France avec la Digitale Académie, les campus connectés ont vocation à rapprocher le premier cycle de tous les territoires.

### Un besoin de formation au cœur des territoires

- **La quasi-totalité** des lycéens sont obligés de quitter le département du Lot pour poursuivre une formation post bac.
- **Seulement 50 %** des bacheliers ardéchois poursuivent des études supérieures.
- **11 %** des bacheliers ardéchois sont accueillis sur le site de Valence qui est le plus proche (11% dans l'Isère, 20 % dans le Rhône, 10 % dans la Loire).

## Ouverture de campus connectés pour rendre la poursuite d'études possible pour le plus grand nombre : quelques exemples

- **Secteur de Limoux/Carcassonne (Aude)** : les 16 établissements d'enseignement supérieur présents sur le territoire ne suffisent pas à absorber la demande de poursuite d'études. Aujourd'hui, 23,5% de la population locale est titulaire d'un diplôme supérieur.
- **Le Vigan (Gard)** : située au sud du Massif Central, la commune est éloignée des centres urbains (80 km de Nîmes, 75 km de Millau, 65 km de Montpellier). Les 137 élèves inscrits en classe de terminale sur la commune du Vigan ne bénéficient d'aucune formation post bac sur place, sont éloignés des sites d'enseignement supérieur et disposent de peu de transport en commun.
- **Territoire de la Meuse** : le tissu économique meusien a besoin de recruter des personnes formées. De nouvelles filières économiques (aéronautique, nucléaire, énergies renouvelables) et le secteur agro-alimentaire portent le développement industriel meusien, avec un besoin important de main d'œuvre compétente. Les bacheliers quittent leur territoire pour poursuivre des études.

## Rapprocher l'enseignement supérieur de tous les territoires : 13 campus connectés à la rentrée 2019

À la rentrée 2019, **treize campus connectés** seront ouverts dans des villes éloignées des grands centres universitaires. Une opportunité pour les jeunes de suivre, près de chez eux, des formations à distance dans l'enseignement supérieur en bénéficiant d'un accompagnement de proximité.

Propices à une dynamique collective, au co-apprentissage, à l'entraide et au développement d'un sentiment d'appartenance, **ces lieux d'études innovants permettent aux jeunes de réussir des études supérieures qu'ils n'auraient pas nécessairement entreprises.**

Un campus connecté répond à un besoin exprimé par certains jeunes de poursuivre leurs études supérieures dans un contexte **sécurisant**, avec un **encadrement proche et individualisé**. Ce cadre doit leur permettre d'envisager sereinement la suite de leurs études, en mettant de côté le contexte géographique, social, financier ou familial.

**L'objectif est, à terme, que les jeunes puissent finir leurs études au sein d'un établissement d'enseignement supérieur (université, école, etc.).**

### Zoom sur l'enseignement supérieur en Haute-Marne

- La faiblesse de l'offre d'enseignement supérieur dans la Haute-Marne conduit de nombreux bacheliers haut-marnais à **renoncer à des études supérieures** alors que les résultats au baccalauréat sont meilleurs que dans le reste de l'académie.
- **Seulement 11%** des bacheliers demandent une place en classe préparatoire du fait de l'absence de CPGE dans le département.
- **100%** des bachelier haut-marnais souhaitant s'inscrire en première année de licence doivent quitter le département en l'absence de formation universitaire.

## Une méthode nouvelle : des campus connectés co-construits avec les collectivités territoriales

---

Les premiers campus connectés ont été élaborés en lien avec trois régions pilotes (Bretagne, Occitanie, Grand-Est) et de nombreuses autres collectivités territoriales. C'est cette méthode qui a été retenue par le Gouvernement, convaincu que c'est en partant de la réalité du terrain que les campus connectés pourront devenir des lieux de formation «sur-mesure». Grâce à la connaissance fine du territoire, on peut s'assurer que les lieux retenus seront utiles et attractifs au niveau local : les premiers campus connectés sont ainsi situés dans des territoires pour lesquels il existe un véritable besoin de formation et dans lesquels les futurs étudiants pourront se rendre sans difficulté.

En contrepartie de la mise à disposition par les collectivités d'un lieu ouvert et inclusif, **l'État offre une subvention d'amorçage de 50 000 euros et une dotation de 1000 euros par étudiants pendant trois ans**. Pour la première vague de treize campus connectés, cela représente ainsi un investissement de **1,5 million d'euros**, en soutien de l'engagement significatif des collectivités territoriales (jusqu'à 75 % du coût du programme dans certains sites).

Pour les initiatives territoriales qui ont déjà vu le jour et qui sont les plus abouties, à l'image de la Digitale Académie de Montereau-Fault-Yonne, le programme vient apporter la reconnaissance du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en leur décernant **le label «campus connectés»** leur ouvrant le même niveau de soutien financier.

# Comment ça marche ?

## Un cadre de formation innovant pour réussir dans l'enseignement supérieur

**Le programme campus connectés propose pour le moment plusieurs dizaines de formations allant du BTS à la licence.** Une soixantaine de diplômes sont déjà disponibles et les principaux champs disciplinaires sont accessibles (droit, STAPS, sciences humaines et sociales, etc.). Chacune de ces formations peut-être suivie intégralement à distance. Elles sont toutes complètes (L1, L2, L3) et diplômantes. Cette offre de formation a été rendue possible grâce au travail engagé par les universités en matière d'ingénierie pédagogique.

Néanmoins, il ne faut pas confondre les campus connectés avec la simple mise à disposition de contenus pédagogiques dématérialisés. Le cœur de l'initiative (comme en atteste par exemple la Digitale Académie de Montereau), repose sur l'ensemble des moyens qui permettent d'encadrer les futurs étudiants. Le tutorat et le suivi individuel focalisé sur la motivation de chaque étudiant, dans des lieux « près de chez soi » permettent à la fois de lever les barrières matérielles, mais surtout les barrières psychologiques : **chaque étudiant sera encadré, motivé, accompagné par un professionnel qualifié.** Cette personnalisation de l'accompagnement est l'un des piliers de la réussite du dispositif.

**Il ne s'agit pas de former le plus grand nombre, il s'agit d'accompagner chacun vers la réussite, en fonction de la réalité de son quotidien et de ses aspirations personnelles.**

Les campus connectés proposent **des diplômes qui sont délivrés par les établissements d'enseignement supérieur français.** Chaque étudiant inscrit suit exactement la même formation qu'un étudiant en présentiel, et chaque étudiant passe les mêmes examens que les étudiants qui suivent cette formation en présentiel.

**Il n'y a donc pas de différence entre un diplômé qui a suivi les cours à l'université et un diplômé qui s'y est préparé grâce aux campus connectés.**

**Chaque campus connecté a vocation à nouer des liens avec les universités** géographiquement les plus proches afin de garantir aux étudiants plus de simplicité et de fluidité dans leur poursuite d'études. L'État verse à chacune des universités engagée auprès des campus connectés une subvention annuelle spécifique de **10 000 euros.**

## Les campus connectés au quotidien

**Le campus est un espace de travail individuel et collectif dédié à l'accompagnement et au suivi d'étudiants suivant des formations à distance** avec son matériel informatique ou celui qui est mis à sa disposition dans les campus connectés. **Les tuteurs** qui animent ces campus accueillent et accompagnent chaque jour les étudiants et les réunissent collectivement chaque semaine afin de vérifier la régularité de leur travail et encourager leur motivation. Cet accompagnement est un facteur clé de réussite dans l'enseignement supérieur.

**Les étudiants sont inscrits dans l'établissement qui délivre la formation à distance** et met naturellement à leur disposition des ressources numériques ainsi qu'un tutorat pédagogique régulier et de qualité.

Les formations proposées dans le cadre du campus connecté suivent le calendrier universitaire. **Le campus connecté permet ainsi à chaque étudiant de structurer son travail avec un emploi du temps, des horaires et le suivi de son assiduité par un tuteur.** Les examens sont organisés à distance ou en présentiel, dans l'université délivrant la formation, au sein de l'université de proximité qui a conclu un partenariat avec le campus connecté ou au sein même du campus.

Au-delà de son travail d'accompagnement, chaque tuteur pourra, en lien avec les collectivités territoriales porteuses du projet, animer le site en faisant rencontrer aux étudiants les acteurs culturels, associatifs et économiques locaux afin de donner à chacun les moyens de choisir son avenir. **Le campus connecté s'inscrit ainsi comme un lieu ouvert à la vie locale et aux dynamiques territoriales.**

### Points forts des campus connectés

- Des lieux d'apprentissage conviviaux et connectés
- Des formations proposées par l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur
- Des études suivies à distance au rythme de chacun
- Des tuteurs de proximité dédiés au suivi de chaque étudiant (un tuteur pour dix étudiants)
- Des étudiants encadrés qui bénéficient d'un accompagnement méthodologique
- Des universités de proximité partenaires qui favorisent le suivi et l'encadrement des étudiants



## Comment devenir un campus connecté ?

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) lance une expérimentation à la rentrée 2019 avec le soutien de régions (Bretagne, Grand-Est et Occitanie), de départements (Ardèche) et d'agglomérations (Cahors, Le Vigan, Carcassonne, Saint-Raphaël, Lons-le-Saunier, Autun, etc.) afin de **déployer des campus connectés dans des territoires où l'accès à l'enseignement supérieur est freiné par des contraintes géographiques, sociales ou de mobilités.**

Les collectivités territoriales volontaires pour cette expérimentation ont préparé avec le ministère un **projet de création de campus connecté répondant à leurs besoins.**

En contrepartie du soutien financier alloué par le ministère sur trois ans, **les collectivités territoriales mettent à disposition des étudiants un lieu ouvert, équipé et convivial** favorisant le travail et l'entraide. Le partenariat entre les collectivités et le ministère leur permettra, pour la rentrée 2019, de recruter des tuteurs chargés d'accompagner les étudiants du campus connecté.

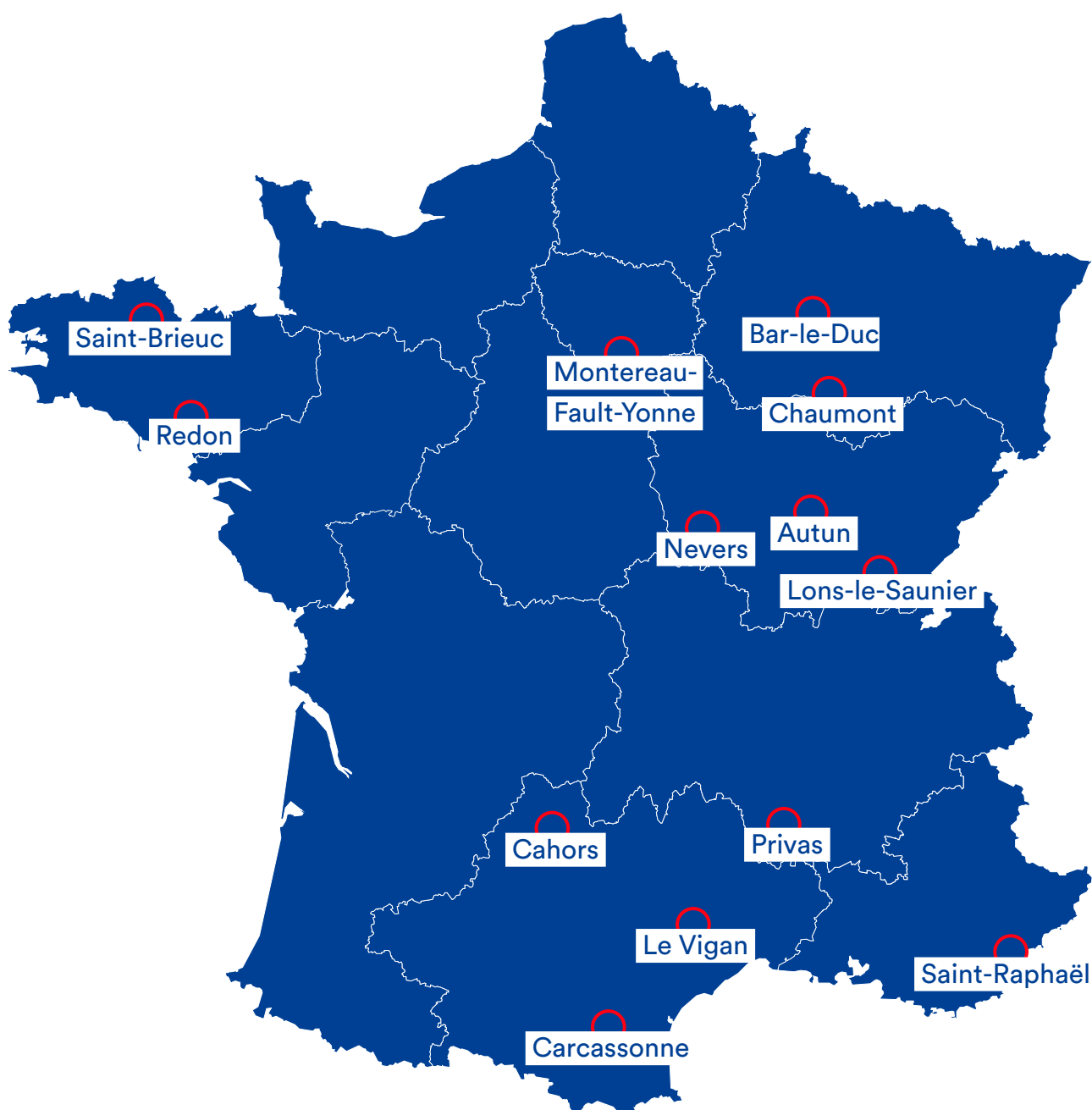
Le **cahier des charges** élaboré suite à ce travail permettra, dans les mois à venir, de labelliser de nouveaux lieux d'accès aux études supérieures.

**Objectif : créer une centaine de campus connectés à l'horizon de la rentrée 2022.**

# À la rentrée

## 2019, 13 campus

### connectés



# Chiffres-clés

**13**

campus connectés  
à la rentrée 2019

Objectif :

**100**

campus connectés  
à la rentrée 2022

**60**

formations  
proposées

## Financement de l'État

**50 000**

euros par campus  
connecté

**1000**

euros par étudiant  
pendant trois ans

**1,5**

million d'euros  
pour la première  
vague de 13  
campus

## Lutter contre les disparités géographiques

**100 %**

des bacheliers  
de Haute-Marne  
quittent le départe-  
ment pour suivre  
une 1<sup>ère</sup> année de  
licence

**Quasi  
tous**

les lycéens du Lot  
obligés de quitter  
le département  
pour suivre une  
formation post-bac

**Seulement  
50 %**

des bacheliers  
ardéchois pour-  
suivent des études  
supérieures



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

1 rue Descartes  
75005 Paris  
[esr.gouv.fr](http://esr.gouv.fr)